



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MINISTRE CHARGE DE L'INDUSTRIE

Réf : IND/2010/308/C

Paris, le 11 JAN. 2010

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation du bassin d'emploi de Châteaufort dans les Yvelines et plus particulièrement sur l'état d'avancement de la relocalisation d'activités suite à la liquidation judiciaire du site de la société Nortel SA.

J'ai pris bonne note de votre démarche et des arguments qui la motivent.

Comme vous le savez, nous nous sommes impliqués de façon continue tout au long de la procédure de cession des activités de Nortel afin de soutenir l'emploi et l'activité sur le site de Châteaufort.

Grâce à notre travail conjoint, la signature d'un protocole de sortie de conflit a permis la reprise du travail par les salariés grévistes et la poursuite de l'activité jusqu'à la clôture des offres de reprise.

Cet accord a notamment été rendu possible par le versement de 9 millions d'euros du solde du crédit impôts recherche dû par l'Etat et par la mise en place d'un mécanisme dit de « *waterfall* » qui subordonne une partie de l'indemnisation supra-légale des salariés licenciés au montant de la cession des activités.

Une reprise des activités GSM-GSMR par la société Kapsch a été soutenue dans la mesure où cette solution semblait la plus porteuse d'emploi et permettra la reprise d'environ 160 personnes. Contrairement aux autres candidats, Kapsch n'était en effet pas encore présent en France. Son implantation sur le territoire national nécessitait donc notamment la mise en place de fonctions support. A ce chiffre, s'ajoutera environ 125 personnes qui seront réembauchées par les repreneurs des autres activités de Nortel.

.../...

Monsieur Yves VANDEWALLE
Député des Yvelines
Conseiller municipal de Lévis-Saint-Nom
Vice-président du Conseil général des Yvelines
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Nous avons également obtenu que Réseau Ferré de France (RFF) accorde un délai supplémentaire à Nortel au moment où la procédure de cession de l'activité GSM-GSMR n'était pas finalisée. Le risque d'une annulation du contrat de RFF aurait été très pénalisant pour la structure française de Nortel.

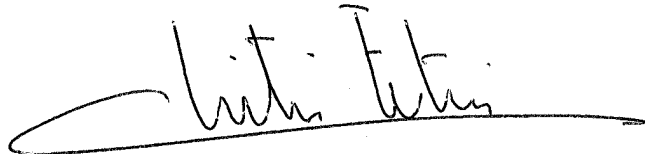
Notre mobilisation commune sur ce dossier se poursuit et se traduit par une vigilance renforcée sur le bon déroulement de la vente de l'activité GSM-GSMR.

Les services de l'Etat s'assurent également que le traitement des salariés licenciés soit à la hauteur des moyens financiers dont Nortel dispose pour sa restructuration.

Je serai particulièrement attentif à l'évolution de la situation économique du bassin de Châteaufort et à la réalisation de projets de relocalisations d'activités capables de soutenir l'emploi.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien amicalement

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Estrosi', with a long horizontal flourish underneath.

Christian ESTROSI